

CDEN du 17 novembre 2023
Déclaration préalable de la FSU



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Président du Conseil Départemental,
Monsieur le Directeur des services de l'Éducation Nationale,
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Ce début d'année scolaire aura été malheureusement marqué par l'assassinat de notre collègue Dominique Bernard, à quelques jours seulement du triste anniversaire de celui de Samuel Paty. Au-delà de la sidération, de l'émotion et des hommages légitimes, ces assassinats auront donné l'occasion aux mondes politique et médiatique d'exprimer, pour une fois, du soutien, et de valoriser l'école comme un rempart à l'obscurantisme.

Les déclarations de notre ministre concernant le budget « *On a fait le choix historique de réinvestir massivement dans l'École de la République... L'humain c'est le cœur de ce budget exceptionnel* » laissaient espérer un recrutement massif pour répondre aux enjeux en matière d'éducation et de lutte contre l'obscurantisme.

Mais ce gouvernement comme le précédent privilégie résolument les économies de moyens et les effets d'annonce, puisqu'au final ce seront 2500 postes supprimés à la rentrée 2024 : qu'en serait-il si « *l'humain* » n'avait pas été « *au cœur de ce budget* » ?

Si cela avait été réellement une volonté gouvernementale, on aurait pu profiter de la baisse démographique annoncée pour améliorer le taux d'encadrement en renforçant la présence de « *l'humain* » (rappelons que la France a un nombre d'élèves par classe parmi les plus élevés des pays de l'OCDE) et en permettant ainsi aux enseignants de travailler dans des conditions propices à l'accompagnement personnalisé des élèves et à un meilleur traitement de la difficulté scolaire.

Mais on restera bien à 30 par classe au collège et 36 au lycée ! Le ministre a donc beau jeu aujourd'hui de s'inquiéter des résultats des élèves aux évaluations nationales en 4ème.

Comment pourrait-il en être autrement avec des classes surchargées et des années de politiques de destruction des services dans l'Éducation Nationale ?

Il est aussi paradoxal de vouloir lutter contre le harcèlement scolaire en supprimant des postes. Que penser également du message envoyé dans les établissements au début des vacances scolaires d'automne pour la mise en place d'une action de sensibilisation au harcèlement entre le 9 et le 15 novembre ? Les délais imposés et la méthode employée sont-ils à la mesure d'un sujet aussi sérieux ? On ne peut que constater les écueils de cette précipitation avec notamment un questionnaire pas du tout adapté à des élèves de primaire.

Cette politique du toujours moins devient plus que problématique pour notre département. Les suppressions de postes et l'incapacité chronique à recruter des personnels dans l'Éducation nationale ne sont pas sans conséquences pour les personnels et les élèves icaunais. Ainsi, il manque encore à ce jour des enseignant.es dans plusieurs établissements. On peut

constater que la politique d'embauche de contractuel.les n'est pas une solution, comme ne l'est pas non plus le pacte. Pacte qui n'a fait que diviser les collectifs de travail, et aura sans nul doute renforcé les inégalités salariales, que le ministère prétend par ailleurs réduire.

Mais au-delà des enseignant.es, et comme nous ne cessons de le dénoncer, il manque également dans l'Yonne des psychologues scolaires (au moins 6), des médecins, des infirmières scolaires, des assistantes sociales, des gestionnaires, des AED, des AESH... bref des personnels à tous les étages.

La FSU met en garde l'administration dont la solution est de répartir le travail de ces personnes « manquantes » sur les autres personnels, ce qui a pour conséquence une surcharge de leurs missions et entraîne ou entraînera inévitablement des arrêts, voire des *burn out*.

Est-il par exemple sérieux et raisonnable de confier la gestion financière du Lycée Janot de Sens à l'agent comptable qui gère déjà le Lycée Fourier ?

Le Lycée de Sens dont la rentrée aura été catastrophique, doit-il aussi supporter cette carence de personnel ? La FSU continue par ailleurs de dénoncer la taille inhumaine de cet établissement et condamne également le projet concernant la fusion des Lycée St Germain et Fourier, qui produira les mêmes difficultés préjudiciables aux élèves et aux personnels.

Concernant les gestionnaires, personnels indispensables au bon fonctionnement des établissements, ils et elles sont de plus en plus difficiles à trouver : il a fallu attendre début novembre pour que le poste du collègue de Paron soit pourvu ! Pas étonnant lorsque les conditions de travail se détériorent, et que ces gestionnaires doivent faire face à un changement de logiciel répondant au doux nom d'OPALE. La mise en place de ce logiciel conduit à une charge de travail titanesque pour ces personnels et nous découvrons qu'il risque en plus d'empêcher des actions pédagogiques et notamment des voyages scolaires, de se réaliser comme cela était prévu.

Quel soutien et quelle aide pour ces personnels souvent isolés et quelle solution pour permettre aux élèves de vivre des expériences enrichissantes ?

Au-delà des gestionnaires, c'est ensemble des personnels qui ont besoin d'être reconnus et valorisés. Mais on sait déjà que le budget, passé au 49.3, en plus des 2500 suppressions de postes d'enseignant.es, ne retiendra pas les amendements permettant notamment de revaloriser les infirmières et les médecins scolaires.

Dans le premier degré, l'annonce de la suppression de 1511 postes à l'échelon national laisse craindre le pire dans l'Yonne, qui connaît une déprise démographique importante. C'est d'autant plus inquiétant que cela ne répond en rien à la problématique de l'inclusion scolaire qui met en difficulté nombre de personnels.

Dans un département dans lequel on manque déjà de personnels, cela va aggraver et dégrader des conditions de travail des personnels, dont les signalements au registre Santé Sécurité Travail sont 3 fois plus importants que pour le second degré, pour un effectif quasi équivalent.

Dans ce contexte, il n'est pas admissible que la DSDEN ne valide pas une visite de la Formation spécialisée Santé et Sécurité au Travail dans un établissement, en l'occurrence le

collège des Champs Plaisants dans lequel des cours ont dû être annulés pour raisons de sécurité ! C'est tout de même un comble à l'heure du fameux Pacte enseignant, censé être la panacée pour réduire le nombre d'heures de cours non assurées ! Et cette situation, liée aux travaux dans les collèges, met en lumière les manquements de suivi de ces travaux, ce qui met en danger les élèves et les personnels, comme ce fut le cas au collège Albert Camus cette année et au collège de Paron l'année dernière ! Nous interrogeons le Département et la DSDEN sur la nécessité d'établir un document-type pour les rapports de coactivité, obligation lorsqu'une entreprise privée intervient dans un établissement public.

La FSU tient également à dénoncer les attaques du ministre sur la formation continue. Vouloir la circonscrire aux seules vacances ou soirées des personnels est une posture qui ne tient pas compte du temps de travail déjà réalisé par nos professions, qui ne tient pas compte de l'égalité professionnelle, qui ne tient pas compte de la réalité des nombreuses tâches de toutes sortes alourdissant depuis des années nos métiers, dont le malaise est pourtant bien matérialisé par un certain nombre d'indicateurs (ruptures conventionnelles, démissions...).

La formation continue est essentielle et vitale, elle participe de la dynamique professionnelle, participe d'un système éducatif en bonne santé. Cette formation continue se déroule sur temps de service et c'est normal, c'est un droit. Nous dénonçons les premières initiatives qui ont déjà été prises dans notre académie pour imposer des formations en soirée ou les mercredis après-midi, dans des dispositifs parfois complètement inadaptés et ne faisant que renforcer le mécontentement de la profession. Il est incroyable de constater que même les formations à la laïcité et aux valeurs de la République qui se déroulaient en établissement depuis deux ans et n'ont pas encore touché tous les personnels, semblent aujourd'hui remises en cause. Quelle sinistre ironie dans le contexte actuel !

Quant à la formation des PES à temps plein dans notre académie, dont les conditions d'entrée dans le métier sont déjà extrêmement difficiles, elle se fait au mépris du respect de l'arrêté qui la cadre. La FSU en demande la stricte application : une formation pour les PES 100% sur le temps élèves, et non sur les vacances ni sur les heures d'animation pédagogique, ni les mercredis après-midi, même sous forme d'invitations qui ne peuvent être comprises que comme des convocations de la part de ces collègues.

Reste une déception (une de plus) concernant le Conseil Départemental qui, s'il investit dans les collèges, a décidé de reporter d'une année l'augmentation de la dotation concernant les élèves de SEGPA qui semblait pourtant être actée lors du CDEN du 25 septembre dernier.

Il s'agissait certes d'une augmentation, mais modeste, et qui n'aurait pas grevé le budget du Conseil Départemental.

Un symbole en direction d'élèves et de familles qui ont souvent le sentiment d'être oubliés, ce qui sera donc une réalité plus qu'un sentiment pour cette année.

Sur ce dossier comme sur les autres, vous pouvez compter sur la FSU pour vous le rappeler et pour continuer à proposer des solutions pour l'amélioration de la qualité du service public d'éducation.